

Développer la promotion de la santé à l'École : une approche bâtie à partir des différents déterminants de santé

*Direction de l'animation des territoires et des réseaux
Nathalie Houzelle et Sandrine Broussouloux*

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé...

- Établissement public administratif créé en 2002
- Sous tutelle du ministère chargé de la santé
- Avec des missions définies par la loi
 - Mettre en oeuvre les programmes nationaux de santé publique
 - Exercer la fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention et de promotion de la santé
 - Assurer le développement de l'éducation pour la santé sur l'ensemble du territoire
 - Participer à la gestion des situations urgentes ou exceptionnelles ayant des conséquences sanitaires collectives
 - Établir les programmes de formation à l'éducation à la santé

Les activités de l'INPES

- Communication
- Production de données scientifiques
- Aide à l'action
- Développement des compétences et soutien aux actions de proximité
- Diffusion de connaissances et échanges



<http://www.inpes.sante.fr>

Partenariat santé - éducation

- Objectif général : développer la promotion de la santé dans le système éducatif français
- Cadre d'intervention : **promotion de la santé en milieu scolaire**
 - Prise en compte des déterminants de santé qui sont l'ensemble de facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé d'individus ou de populations.
 - Les populations en milieu scolaire : élèves, enseignants, parents, professionnels non enseignants
- Principe : s'appuyer sur les dynamiques internes du système éducatif français (Éducation nationale)

Des constats partagés

- Un fait reconnu au niveau international
 - L'École est susceptible d'apporter une contribution significative à la santé et au bien-être des élèves.
- Des stratégies et programmes développés et évalués partout dans le monde
 - Se fondant sur une approche globale de l'École
- Pertinence du milieu scolaire
 - pour une approche équitable et prenant en compte les inégalités sociales de santé

Objectifs opérationnels

- Inscrire l'éducation à la santé dans le cadre institutionnel (national et régional)
 - Principe d'action : partenariat
 - Accord cadre Inpes (santé) et Éducation nationale (DGESCO) avec un programme d'action commun
 - milieu scolaire et ARS



Objectifs opérationnels (2)

- Favoriser le développement des compétences des professionnels de l'Éducation nationale
 - Principe d'action : co-construction
 - Élaborer et mettre à disposition des ressources
 - Soutenir des formations à l'éducation à la santé
 - S'appuyer sur des partenaires relais (UNIRES)



Les différentes dimensions de l'éducation à la santé en milieu scolaire



Cette illustration a été élaborée par Didier Jourdan sur la base de la circulaire n°98-237 du 24 novembre 1998, qui concerne l'éducation à la santé et à la citoyenneté et sur les contenus du socle commun de connaissances et de compétences (décret n°2006-830 du 11 juillet 2006)

Formations en éducation à la santé

Un support de formation « ProféduS »
construit en partenariat



développement de formations
en présentiel et à distance

Initiales

Continues

Pour les enseignants du premier et du second degré



Organisation de Profédus

Des éléments qui vont aider le formateur à

Préparer la formation

Éducation à la santé en master

Éducation à la santé en formation continue

Techniques pédagogiques pour la formation

Des éléments qui vont permettre au formateur de

Mettre en œuvre la formation

Supports pour la formation des enseignants à l'école

Supports pour la formation des enseignants au collège et au lycée

Objectifs opérationnels (3)

- Soutenir le développement d'actions de promotion de la santé en milieu scolaire
 - Principes d'action : diffusion d'ouvrages méthodologiques, d'outils d'intervention, programmes validés
 - « Éducation à la santé en milieu scolaire »
 - Collection « Les chemins de la santé »
 - Programme ICAPS (Intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité) favorisant l'activité physique au collège et au lycée
 - Programme « Apprendre à mieux vivre ensemble dès l'école maternelle », programme de renforcement des compétences sociales et de prévention des violences
 - Programme « Écoles promotrices de santé »



Les perspectives

- Continuer à valoriser les productions construites en partenariat
- Consolider le réseau de formateurs d'enseignants en éducation à la santé sur le territoire
- Soutenir le développement de projets d'éducation à la santé qui s'inscrivent dans un cadre de promotion de la santé
- Identifier les établissements engagés dans une démarche de bien-être concernant les élèves et les personnels

Je vous remercie de votre attention

Contact :

nathalie.houzelle@inpes.sante.fr

<http://www.inpes.sante.fr>